



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 14/03/2022

Le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 08.03.2022, s'est réuni en séance ordinaire le 14 mars 2022 à 18h00, à la Mairie, sous la présidence de Mr Romain BONHOMME, Maire.

Etaient présents : Mr Romain BONHOMME, Mr Aurélien MICHAUX, Mme Catherine De PREMONVILLE, Mme Maud SAUVAGEOT, Mme Marie-Dominique BEAUDOIN, Mr Jean-Paul HATTAT, Mr Laurent LUX, Mr Fabrice GALLOIS, Mme Jennifer MURIAS-LAMBERT, Mme Christine MIGEON, Mr Benjamin VERZEAUX.

Absents excusés : Mr Antonio ANTUNES, Mme Nathalie GAVEAU, Mme Lola HATTAT, Mme Claire PIERROT

Secrétaire de séance : Mme Maud SAUVAGEOT.

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 03 mars 2022.

2- DELIBERATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU CCAS

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Marie-Dominique Beaudoin, délibérant sur le compte administratif du CCAS de l'exercice 2021, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par la comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1 - Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Total Budget	Dépenses	Recette
Section de Fonctionnement	623.88 €	0.00 €
002 – Résultat reporté N-1		12 399.12 €
Total par section		
Fonctionnement		11 775.24€

Soit un excédent de 11 775.24 €

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

3- DELIBERATION DU COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION 2021 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Marie-Dominique Beaudoin, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Romain Bonhomme, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par la comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1 - Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice 2021	650 237.10	1 477 465.25	216 186.79	135 883.42	866 423.89	1 613 348.67
Déficit de Financement			-			
			80 303.37			
Besoin total de financement			80 303.37			

- 2 - Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- 3 - Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,
- 4 - Décide de les affecter au compte de résultats

5 – BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2022 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 2 551 049.15 €,

Soit :

- 1 483 645.78 euros pour la section de fonctionnement et
- 1 067 403.37 euros pour la section d'investissement.

6- POINTS DIVERS

- **Elections Présidentielles :**
Rappel qu'elles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril de 8h00 à 19h00 dans la Salle d'honneur de la Mairie.
- **Etats des lieux des salles communales :**
Un planning sera mis en place afin de faire des roulements pour les états des lieux.

- ***Solidarité UKRAINE :***

La solidarité à Beine-Nauroy a déjà largement commencé à se manifester avec l'accueil pour certaines familles du village de plusieurs réfugiés Ukrainiens. Un appel à la solidarité a été passé par la commune pour de l'aide matérielles, financières... afin de faciliter au mieux leur accueil sur notre commune. Chaque administré a reçu dans sa boîte aux lettres un courrier détaillé pour une meilleure gestion et organisation. Une adresse mail a été créée à cet effet : solidarite_ukraine.beinenauroy@orange.fr

Mme Christine MIGEON annonce que le CAB propose l'accès à ses activités aux réfugiés (dans la limite d'un nombre de participant).

- ***Dégradations route d'Epoye :***

Mme Christine MIGEON fait remarquer que des véhicules stationnent et roulent sur les massifs et la pelouse fraîchement semée au niveau de la route d'Epoye

- ***Conseil d'école :***

Le Conseil d'Ecole a eu lieu vendredi 11 mars.

La kermesse se déroulera le samedi 18 juin.

Des travaux seront effectués par le Grand Reims l'été prochain pour moderniser 2 salles de classe ainsi que dans la cantine et le local central BCD.

- ***« Le Petit Truck en plus ! »***

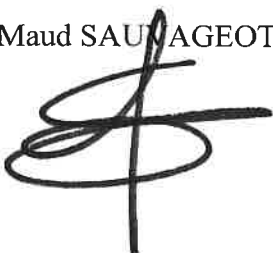
Monsieur Aurélien MICHAUX nous fait une présentation d'un service gratuit en lien avec le Comité Marnais pour l'Amélioration du logement (COMAL-SOLIHA) et la Maison de l'Habitat : « Le Petit Truck en plus ! ».

Les actions sont principalement d'accompagner les personnes âgées et handicapées qui souhaitent améliorer leur habitat (rénovation, mise en conformité, maintien à domicile...), tout en privilégiant la transition énergétique.

Il est proposé que le camion d'information fasse une journée de présentation dans notre commune au début du mois de juillet 2022.

La Conseillère Municipale,

Maud SAUWAGEOT



Le Maire,

Romain BONHOMME

